



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Aperçu de la participation des francophones à l'éducation postsecondaire en Ontario

Rapport En question n° 17
Le 26 novembre 2013

Hillary Arnold, COQES, Anne Motte, et
Lindsay DeClou, COQES



Publié par

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto, Ontario, Canada M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893
Télécopieur : 416 212-3899
Site Web : www.heqco.ca
Courriel : info@heqco.ca

Se référer au présent document comme suit :

Arnold, H., Motte, A. et DeClou, L. (2013). *Aperçu de la participation des francophones à l'éducation postsecondaire en Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Table des matières

Table des matières.....	7
Introduction.....	8
Qui est identifié comme francophone de l'Ontario?	9
Les francophones de l'Ontario	10
Les écoles de langue française en Ontario.....	13
Le niveau de scolarité des francophones de l'Ontario et les domaines d'études.....	14
La participation à l'éducation postsecondaire.....	16
La persévérance dans les études postsecondaires.....	19
Conclusion.....	21
Références.....	23

Liste des figures

Figure 1 : Proportion de la population selon le groupe d'âge – Ontario, 2006	10
Figure 2 : Pourcentage de francophones déclarant parler le français à la maison, 2001 et 2006	11
Figure 3 : Population ayant déclaré le français selon certaines caractéristiques linguistiques	12
Figure 4 : Familles francophones endogames et exogames avec enfants	12
Figure 5 : Proportion de la population déclarant parler le français ou le français et l'anglais selon certaines caractéristiques linguistiques	14
Figure 6 : Plus haut niveau de scolarité atteint par les 25 à 64 ans	15
Figure 7 : Domaine d'études chez les francophones ayant au moins un grade universitaire	15
Figure 8 : Aspirations éducatives selon la langue et le lieu de résidence	16
Figure 9 : Inscriptions à un collège ou à une université directement à l'école secondaire par étudiantes et étudiants de conseils scolaires de district francophones et anglophones (%)	17
Figure 10 : Étudiantes et étudiants diplômés provenant de conseils scolaires francophones (par région d'origine) et leur destination postsecondaire (selon la langue d'enseignement)	18
Figure 11 : Taux de diplomation des établissements	21

Introduction

Les étudiantes et étudiants francophones représentent une population unique en Ontario, et comprendre leur expérience éducative constitue un facteur important en vue d'élaborer des politiques et des programmes contribuant à leur développement à la fois en tant qu'apprenants individuels que sur le plan de la vitalité linguistique, culturelle et économique de la communauté francophone au sens large. Au cours des dernières décennies, l'éducation postsecondaire (EPS) a pris une place de plus en plus importante aux yeux de l'ensemble de la population canadienne, grâce à des recherches établissant un lien entre la durée de scolarisation et les niveaux d'études et la participation en milieu de travail, la stabilité professionnelle, le statut professionnel, la richesse, des relations sociales plus solides, et une meilleure santé psychologique et physique (Pallas, 2000). Plus récemment, les gouvernements fédéral et provincial ont établi un lien entre la puissance de l'économie canadienne et l'augmentation des effectifs au niveau postsecondaire (Industrie Canada, 2001; Rae, 2005).

S'il y a de nombreuses questions se rapportant à l'expérience postsecondaire des francophones en Ontario et à leur participation à l'augmentation des effectifs au niveau postsecondaire, l'analyse faite dans ce document n'en privilégie que deux. La première question concerne l'équité : les francophones de l'Ontario participent-ils à l'EPS au même rythme que leurs concitoyens anglophones? Compte tenu du lien étroit qui unit l'éducation et la prospérité économique, il est important de veiller à ce que les jeunes francophones aient des chances égales d'accès à l'EPS. La seconde question porte sur le thème plus vaste de la vitalité linguistique : pour que les communautés francophones puissent être fortes, elles doivent pouvoir parler le français à la maison, au travail, et plus généralement en leur sein. Dans le cadre de ce document, nous étudierons si le système d'enseignement postsecondaire permet de poursuivre des études en français et si les étudiantes et étudiants francophones optent pour un tel cheminement.

L'Ontario a pris conscience des besoins et des défis qui sont ceux de la communauté francophone en mettant sur pied un système scolaire qui cherche à répondre à ses besoins linguistiques. La Politique d'aménagement linguistique (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2005) sert de cadre visant à identifier les défis auxquels est confrontée la communauté francophone, en se concentrant plus particulièrement sur la manière dont les conseils scolaires et les écoles de langue française créent des conditions d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la transmission de la langue et de la culture françaises à la nouvelle génération. En 2011, le gouvernement de l'Ontario a donné suite à ce rapport en publiant un document d'orientation sur l'éducation postsecondaire et la formation en langue française en Ontario (MFCU, 2011). Ce document d'orientation présente les deux objectifs clés : la pérennité de la culture francophone et des débouchés pour la population ontarienne sur le marché du travail (MFCU, 2011).

En plus des objectifs clés, la *Politique d'aménagement linguistique* identifie des enjeux de taille en ce qui concerne la prestation des programmes et des soutiens aux apprenants francophones, les plus importants étant :

1. une migration des francophones vers un système de formation et l'enseignement postsecondaire en anglais qui est principalement attribuable à la disponibilité restreinte de programmes en langue française dans certains domaines d'études;
2. la nécessité d'avoir plus de ressources pédagogiques pour permettre aux étudiantes et étudiants francophones d'apprendre et de réussir en français;
3. la difficulté à conserver un équilibre linguistique au fur et à mesure que la demande relative au personnel et aux services en anglais augmente;
4. la difficulté à promouvoir et à mettre en valeur le pluralisme du milieu francophone au palier postsecondaire, là où l'anglais prédomine;
5. un faible taux d'inscription dans les établissements d'enseignement postsecondaire de langue française par rapport aux diplômées et diplômés des écoles secondaires de langue française;

6. l'absence d'une définition commune pour désigner ce qu'est un élève francophone, et le manque d'uniformité dans les pratiques administratives, ce qui se traduit par des difficultés en ce qui a trait à l'analyse et à l'interprétation des données sur la population estudiantine francophone;
7. une population francophone très dispersée, avec plus d'un tiers se trouvant dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario où les possibilités d'enseignement et de formation en français sont limitées (MFCU, 2011, p. 13).

En plus d'identifier des enjeux de taille, ce document préparé par le Ministère renferme des recommandations sur l'augmentation des possibilités pour les francophones souhaitant poursuivre leurs études en français et ainsi améliorer leurs possibilités économiques. Le gouvernement de l'Ontario a récemment annoncé l'octroi d'une nouvelle bourse d'études aux étudiantes et étudiants francophones afin d'aider ceux qui parcourent plus de 80 kilomètres pour suivre des études à temps plein en français en Ontario (Cabinet de la Première ministre de l'Ontario, 2013).

Ce document se veut un résumé des données sur la participation et la persévérance des francophones au palier postsecondaire en Ontario. Ce résumé traitera de l'accès, du niveau de scolarité et de la persévérance, chaque fois que des données pertinentes sont disponibles. La question de savoir qui fait partie de la population francophone représente un autre domaine d'études trop vaste pour y être traitée ici. Ce document d'orientation n'essaie pas de démêler les différentes méthodes d'inclusion et d'exclusion, mais il explique, par contre, certaines conséquences liées à ces différentes méthodes.

Qui est identifié comme francophone de l'Ontario?

Le contexte historique, les données disponibles pour réaliser l'étude, et la propre perception des chercheurs quant au mode de définition de la population ont une incidence sur la définition de qui est comptabilisé comme francophone dans une étude donnée. Dans leur rapport, Forgues, Landry, et Boudreau (2009) exposent en détail les points forts et les points faibles de l'utilisation de différentes variables du recensement pour définir la population francophone. Par exemple, le fait de définir les francophones de l'Ontario selon leur langue maternelle¹ (532 855 d'après le recensement de 2006) pourrait sous-estimer le nombre de personnes utilisant régulièrement le français et pourrait, par conséquent, ne pas prendre en considération la population au sens large susceptible d'entreprendre des études en français. Cette définition ne retiendrait pas les immigrants installés en Ontario et dont la première langue parlée n'était ni l'anglais ni le français, mais qui parlent désormais et utilisent principalement le français. De même, la variable du recensement « connaissance des langues officielles » surestime probablement le nombre de francophones (1 426 540 selon le recensement de 2006). Cette définition s'appuie sur l'auto-perception qu'ont les individus de leur connaissance de la langue, et sur les personnes interrogées qui indiquent une connaissance du français sans pour autant le parler régulièrement ou s'identifier à la communauté francophone.

Le défi que doivent relever les chercheurs et les décideurs, c'est de cerner la population qui à la fois parle le français et s'identifie à la communauté francophone. Le gouvernement de l'Ontario a actuellement recours à une combinaison de réponses fournies aux enquêtes pour aboutir à une population qui englobe autant les personnes dont la langue maternelle est le français que celles dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, mais qui s'expriment le plus souvent en français à la maison. De plus, cela englobe les personnes dont le français est la langue maternelle et qui comprennent encore le français même si elles ne peuvent pas tenir une conversation. À l'aide des données tirées du recensement de 2006, cette définition à portée plus large fait grimper la population d'intérêt de 4,4 (langue maternelle) à 4,8 pour cent (Forgues, Landry, et Boudreau, 2009), tout en reconnaissant que le fait d'être francophone n'est pas seulement une question

¹ Désigne la première langue apprise à la maison pendant l'enfance et encore comprise par la personne.

linguistique : il demeure un volet culturel même en l'absence d'aisance.

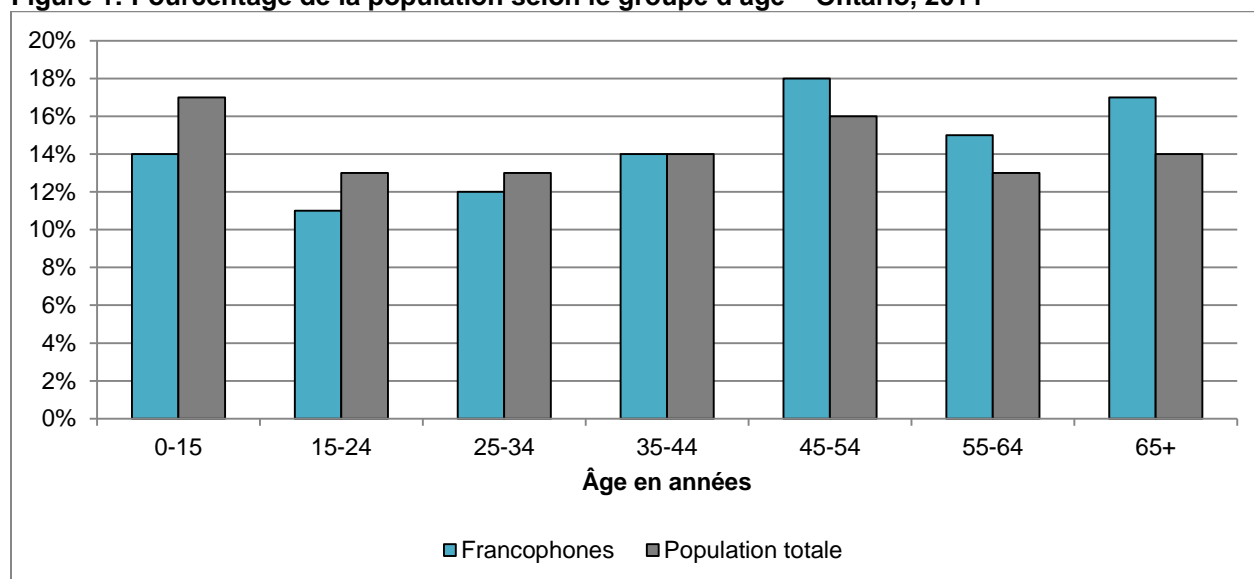
Les francophones de l'Ontario

En ayant recours au plus récent moyen d'identification du gouvernement de l'Ontario, on recense 611 500 francophones en Ontario d'après le recensement de 2011. Ils représentent près de 5 pour cent de la population totale de la province et ils constituent la plus importante communauté francophone à l'extérieur du Québec. La récente vague d'immigration a joué un rôle important en assurant la vitalité de la communauté : environ 10 pour cent de la population francophone de l'Ontario se composent de minorités ethniques.

En termes de répartition géographique de la population, 42,2 pour cent vivent dans l'Est de l'Ontario, 30 pour cent vivent dans le Centre de l'Ontario, 20,8 pour cent vivent dans le Nord-Est de l'Ontario, 5,7 pour cent vivent dans le Sud-Ouest de l'Ontario, et 1,2 pour cent vit dans le Nord-Ouest de l'Ontario (Office des affaires francophones, 2013).

La population francophone de l'Ontario a tendance à être plus âgée que la population générale. La figure 1, ci-après, indique que la proportion des jeunes francophones dans les trois groupes d'âge de 0 à 34 ans se situe toujours en-deçà de la proportion de la population de l'Ontario dans les mêmes groupes d'âge. Une petite population de jeunes représente une source très sérieuse de préoccupation pour les communautés minoritaires de langue officielle (CMLO), car cela sous-entend un petit groupe de personnes pour renouveler la population active et maintenir la vitalité culturelle. Cela a également d'importantes répercussions sur le système d'éducation. En ce qui concerne les établissements de langue française, cela veut dire qu'il faut rivaliser avec leurs homologues anglophones pour la clientèle et dépenser des ressources pour recruter des étudiantes et étudiants provenant de l'extérieur de la province.

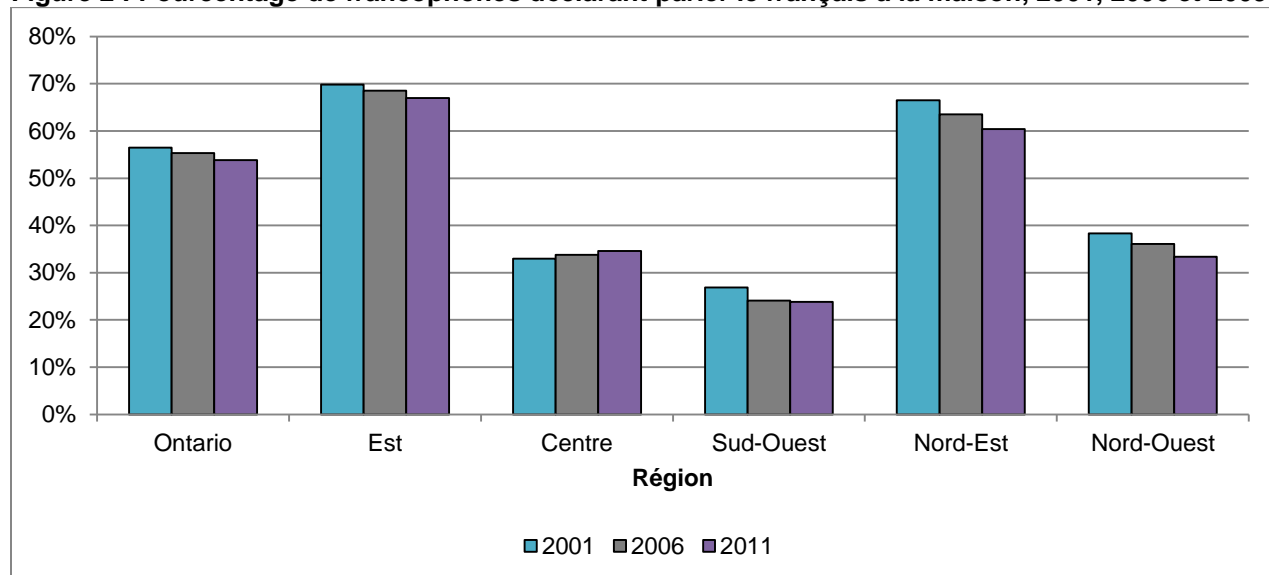
Figure 1: Pourcentage de la population selon le groupe d'âge – Ontario, 2011



Source : Office des affaires francophones, gouvernement de l'Ontario, d'après le recensement de la population de 2011 effectué par Statistique Canada

D'autres données confortent ces inquiétudes. D'après l'Office des affaires francophones, la proportion de francophones ayant déclaré parler le français à la maison a diminué entre 2001, 2006 et 2011 dans toutes les régions de l'Ontario, à l'exception du Centre de l'Ontario, qui a indiqué une légère augmentation (figure 2).

Figure 2 : Pourcentage de francophones déclarant parler le français à la maison, 2001, 2006 et 2009

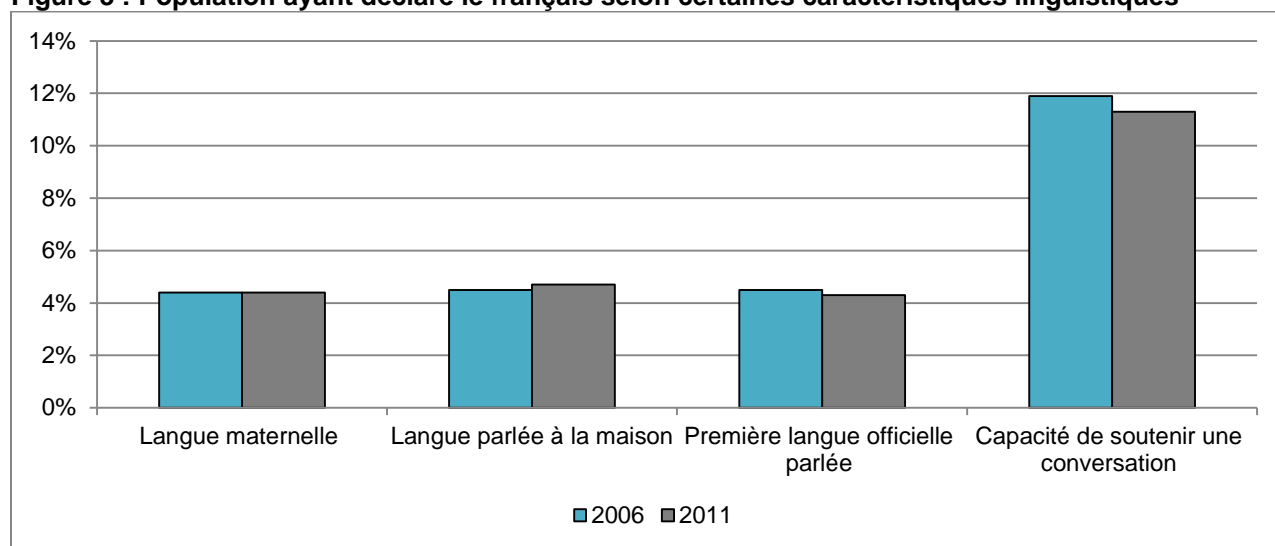


Source : Office des affaires francophones, gouvernement de l'Ontario, d'après le recensement de la population de 2011 effectué par Statistique Canada

La figure 3, ci-après, montre les importantes fluctuations proportionnelles de la population de l'Ontario ayant déclaré le français selon certaines caractéristiques linguistiques, et les données actuelles tirées du recensement de 2011 indiquent que le nombre de personnes indiquant parler le français a augmenté entre 2006 et 2011 dans chacune des quatre variables. Malgré cette hausse, peu de changement a été constaté dans les proportions indiquées entre 2006 et 2011, et les petits changements notés sont en fonction de certaines caractéristiques linguistiques mesurées². L'information expliquant en détail l'origine de cette migration n'est pas encore disponible.

² Statistique Canada appelle à la prudence lors de la comparaison des données de 2006 et 2011 en raison de modifications apportées au positionnement et au contexte des questions linguistiques dans les questionnaires du Recensement de 2011, ce qui laisse entendre que les modifications modèrent sans doute la tendance baissière du français entre 2006 et 2011, plus particulièrement en ce qui concerne les variables relatives à la « langue maternelle » et à la « langue parlée à la maison ».

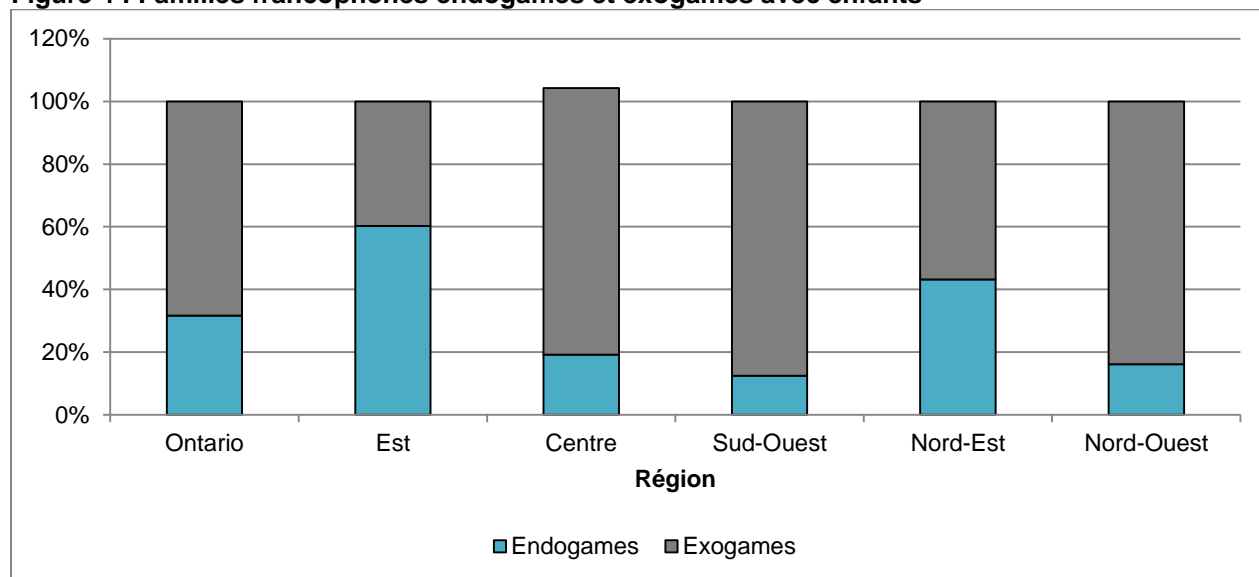
Figure 3 : Population ayant déclaré le français selon certaines caractéristiques linguistiques



Source : Statistique Canada, Recensement en bref de 2011

Une autre source de préoccupation concernant la vitalité de la langue française en Ontario vient du fait que la grande majorité des enfants francophones vivent dans des familles francophones au sein desquelles un seul des deux parents parle le français (familles exogames). Des recherches montrent que les enfants francophones vivant dans des familles exogames semblent connaître une assimilation plus rapide à l'anglais (O'Keefe, 2001).

Figure 4 : Familles francophones endogames et exogames avec enfants



Source : Office des affaires francophones, gouvernement de l'Ontario, d'après le recensement de la population de 2011 effectué par Statistique Canada

Les écoles de langue française en Ontario

Éduquer dans la langue maternelle des groupes minoritaires de langue officielle au Canada est ancré dans les obligations traditionnelles et juridiques de la province. Bien que les droits à l'instruction soient enchâssés dans la Charte canadienne des droits et libertés, la question de savoir si cette protection s'étend à l'EPS n'a jamais été réglée, et cela en dépit des dispositions contenues dans la *Loi sur les langues officielles de 1988* (modifiée en 2005).

On recense actuellement quatre conseils scolaires publics de langue française en Ontario, administrant près de 130 écoles élémentaires et secondaires, et huit conseils scolaires catholiques de langue française, administrant environ 301 écoles élémentaires et secondaires. De manière générale, de la maternelle à la 12^e année, près de 96 700 élèves étaient inscrits à des conseils scolaires de langue française par rapport à 1 946 400 élèves à des conseils scolaires de langue anglaise en 2011-2012. Contrairement à la population anglophone dans les écoles élémentaires et secondaires, le nombre de la population francophone fait plus que se maintenir en augmentant de 1 000 à 2 000 élèves chaque année depuis 2007 (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013).

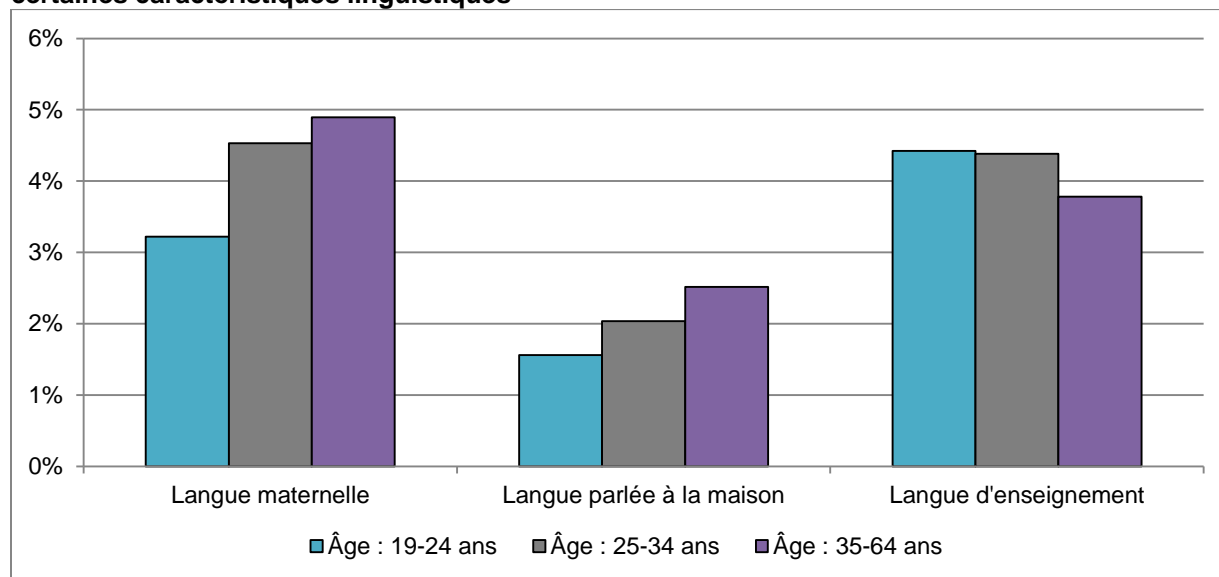
Malgré la perspective que l'enseignement secondaire en français entraîne une hausse des effectifs au niveau postsecondaire, l'Ontario a tardé à mettre en place des collèges et des universités de langue française. Le premier collège exclusivement en langue française, La Cité collégiale, a ouvert ses portes en 1990 et, comme prévu, les effectifs collégiaux ont augmenté pendant les deux années suivantes (Frenette et Quazi, 1999). Il s'en est suivi l'ouverture d'un second collège, le Collège Boréal, en 1995. Le Collège Boréal, qui compte à présent 7 campus, et La Cité collégiale, avec 4 campus, proposent tous les deux un assez large éventail de programmes exclusivement offerts en français.

La situation est quelque peu différente au niveau universitaire, avec un seul établissement, le Collège de Hearst (un établissement qui confère des grades universitaires), proposant exclusivement des programmes en français. Cette université de petite taille, avec ses trois campus situés dans le Nord de l'Ontario, offre des programmes de premier cycle en sciences sociales, en psychologie et en gestion, mais ne dispose d'aucun programme de deuxième ou de troisième cycle. On recense également en Ontario des universités bilingues ainsi que des établissements affiliés ou fédérés, la plus importante étant l'Université d'Ottawa. Ces universités proposent différents grades d'enseignement en français, en nombre généralement limité par rapport à ceux proposés en anglais, avec très peu de programmes de deuxième ou troisième cycle.

Au cours des cinquante dernières années, les possibilités d'enseignement en français en Ontario ont considérablement augmenté. Malgré cela, il existe encore des limites en ce qui a trait à la disponibilité des programmes, au niveau d'instruction et aux lieux d'enseignement associés à l'enseignement postsecondaire en français. La majorité des établissements bilingues se trouvant dans l'Est ou le Nord de l'Ontario, les francophones qui souhaitent poursuivre leurs études en français au-delà du palier secondaire sont limités géographiquement parlant. S'il est vrai qu'il existe une université bilingue et un collège bilingue à Toronto, l'Ouest de l'Ontario ne compte aucune université ni aucun collège bilingue. La logique institutionnelle voudrait que l'offre relative aux possibilités éducatives soit motivée par la demande et que l'absence de demande dans des régions précises de l'Ontario puisse expliquer au moins certaines limites sur le plan de la disponibilité. Cependant, Frenette et Quazi (1999) soutiennent « [...] que dans un contexte minoritaire, c'est l'offre de services éducatifs qui engendre la demande au lieu du contraire » (10). Cette absence de représentation géographique de l'enseignement en français au palier postsecondaire pourrait constituer la plus importante limite de choix pour les francophones de l'Ontario, et une préoccupation de taille pour le maintien de la vitalité linguistique dans les communautés.

La figure 5 abonde quelque peu dans le sens du raisonnement de Frenette et Quazi (1999). Les possibilités éducatives en français ayant augmenté en Ontario, les jeunes cohortes choisissent d'étudier en français³ à un rythme proportionnellement plus rapide, bien qu'elles aient moins tendance à déclarer le français comme leur langue maternelle ainsi qu'à parler le français à la maison. Le choix du programme, du niveau d'études, et de l'établissement est très individualisé, les caractéristiques individuelles, familiales et communautaires concourant au choix de l'établissement d'enseignement. Ces multiples facteurs pourraient ou non directement se rapporter au choix de la langue, mais en augmentant la disponibilité et la diversité des possibilités éducatives en français, il est probable que plus de francophones choisissent d'étudier en français.

Figure 5 : Pourcentage de la population déclarant parler le français ou le français et l'anglais selon certaines caractéristiques linguistiques



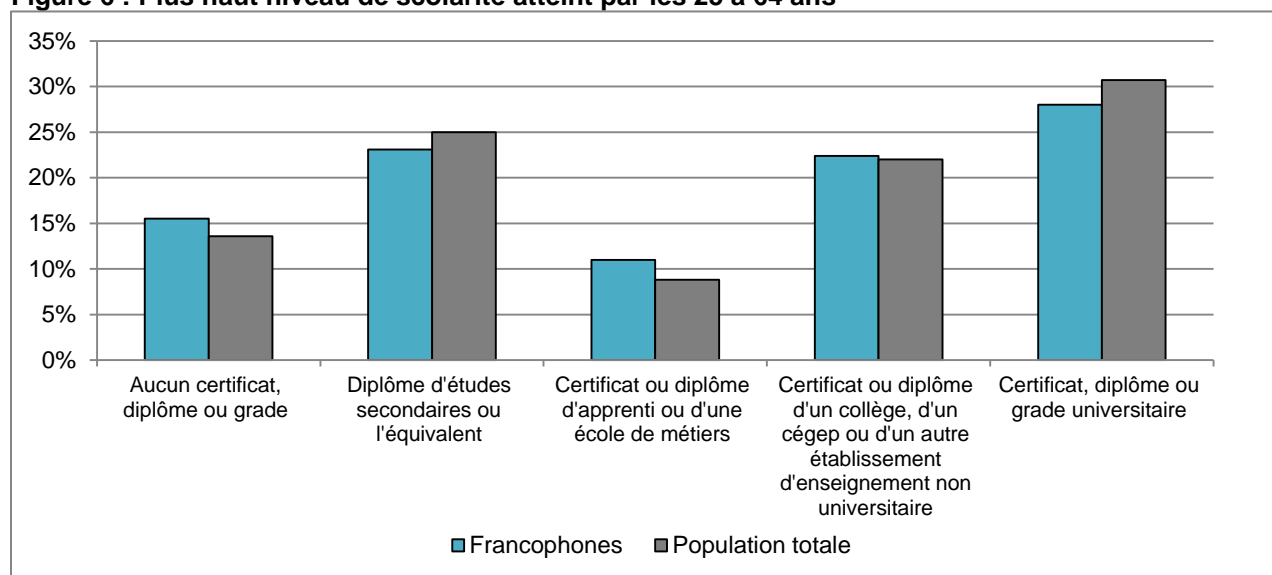
Source : Enquête sur la population active (EPA), mars 2012

Le niveau de scolarité des francophones de l'Ontario et les domaines d'études

D'après les données du recensement de 2006, les francophones de l'Ontario ont tendance à avoir un niveau d'études légèrement moins élevé que l'ensemble de la population. La figure 6 indique que, bien que légèrement moins de francophones aient un diplôme d'études secondaires ou un équivalent que la population totale, un nombre légèrement plus élevé détient un certificat d'apprentissage, un certificat d'une école de métiers, ou un diplôme d'études collégiales. Toutefois, les francophones ont moins tendance à décrocher un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. Il faut certes être prudent par rapport à ces données : compte tenu du nombre proportionnellement plus élevé de francophones dans les catégories de plus de 40 ans, ces données sur l'enseignement pourraient ne pas témoigner du niveau actuel de scolarité des francophones.

³ « La langue d'instruction » englobe les personnes qui indiquent des études secondaires et postsecondaires principalement en français et à parts égales en français et en anglais.

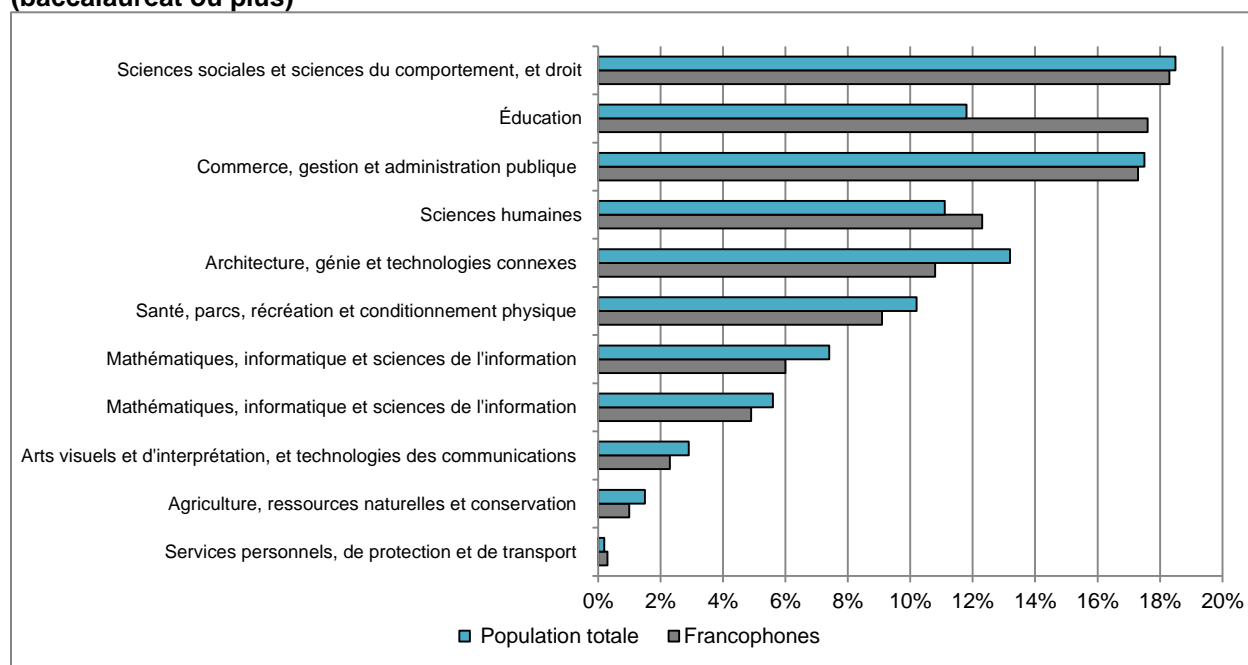
Figure 6 : Plus haut niveau de scolarité atteint par les 25 à 64 ans



Source : Office des affaires francophones, gouvernement de l'Ontario (2009), d'après le recensement de la population de 2006 effectué par Statistique Canada

De nouveau, à l'aide des données du recensement de 2006, la figure 7 montre que les diplômés universitaires francophones se différencient également dans leurs domaines d'études comparativement à la population totale. L'enseignement se démarque comme un domaine d'études qui attire proportionnellement plus de francophones, ce qui, aux dires de Frenette et Quazi (1996), est attribuable à sa disponibilité en tant que domaine d'études en français ainsi qu'à la disponibilité des perspectives d'emploi en français.

Figure 7 : Domaine d'études chez les francophones ayant au moins un grade universitaire (baccalauréat ou plus)

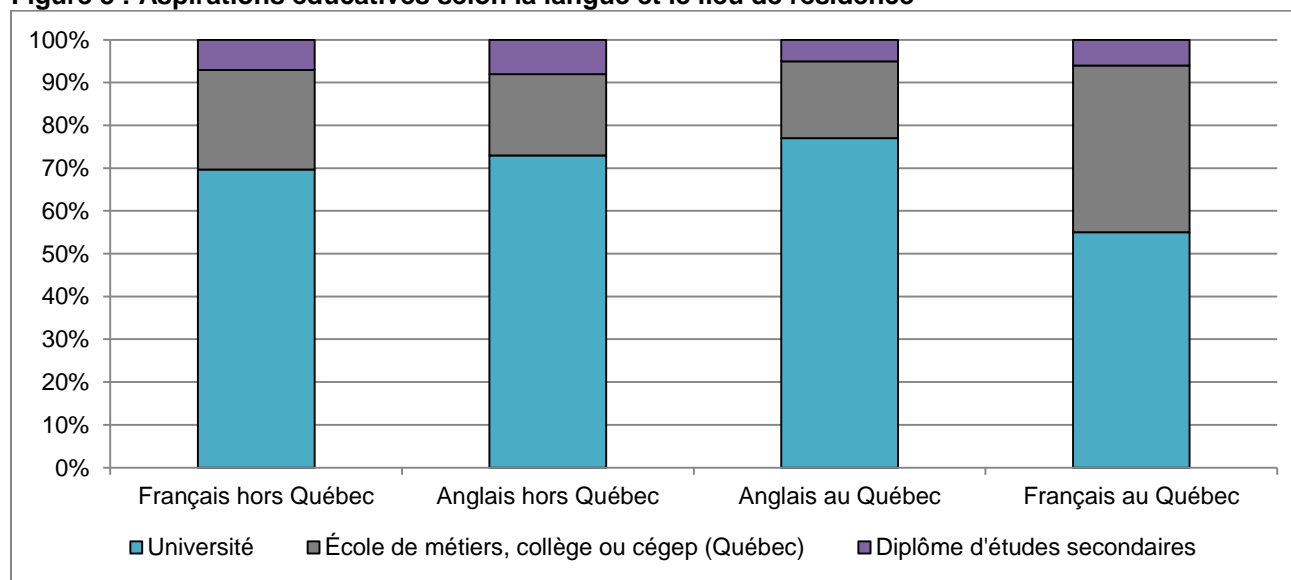


Source : Office des affaires francophones, gouvernement de l'Ontario (2009), d'après le recensement de la population de 2006 effectué par Statistique Canada

La participation à l'éducation postsecondaire

Les jeunes Canadiennes et Canadiens ont en règle générale des aspirations éducatives élevées. La grande majorité des jeunes de 15 ans aspirent à poursuivre des études collégiales ou universitaires (Looker et Thiessen, 2004). À ce niveau, les jeunes francophones ne sont pas différents de leurs camarades anglophones (Allard, Landry et Deveau, 2009). À l'aide des données tirées de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), Looker et Thiessen concluent que les francophones vivant à l'extérieur du Québec ont des tendances en matière d'aspirations éducatives qui s'apparentent davantage à celles de la population anglophone vivant à l'extérieur du Québec qu'à celles de la population francophone vivant au Québec.

Figure 8 : Aspirations éducatives selon la langue et le lieu de résidence



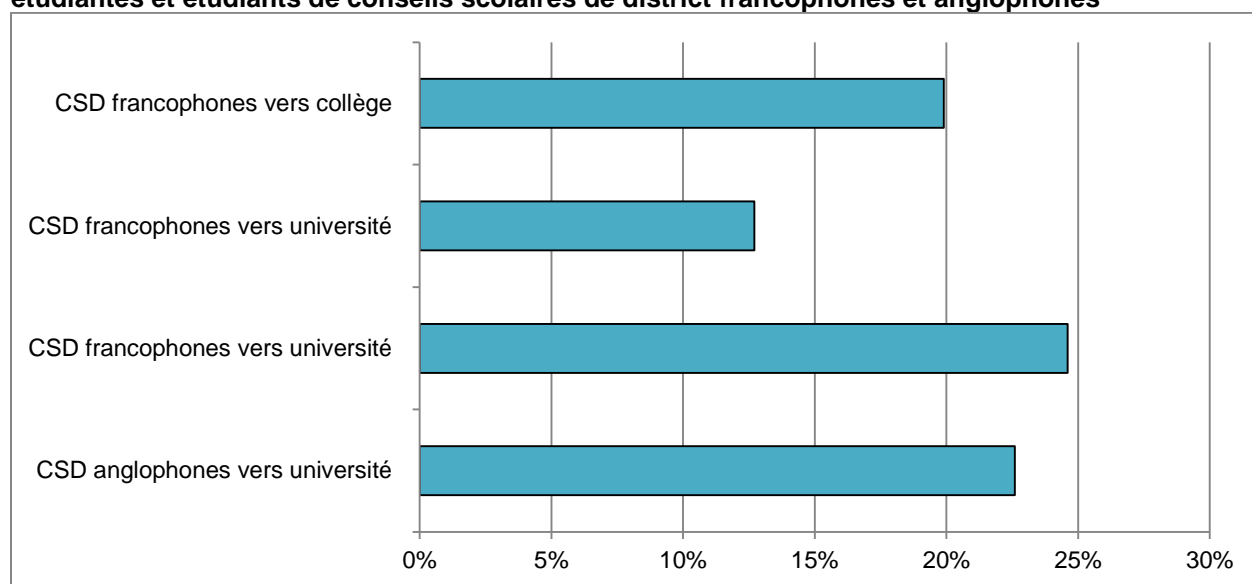
Source : Looker et Theissen, 2004

Des aspirations éducatives élevées se concrétisent-elles par une participation à l'EPS? De premières études sur le taux d'accessibilité aux études des francophones de l'Ontario (utilisant la langue maternelle pour se définir comme francophones) ont montré de fortes disparités dans le taux de participation entre les francophones et les anglophones. Jusqu'au milieu des années 1980, le taux de participation des francophones et des anglophones a augmenté au même rythme, mais après cela, le taux de participation des francophones a commencé à grimper plus rapidement et, en 1994, ce taux s'établissait à 71,1 pour cent par rapport à celui des anglophones (Frenette et Quazi, 1996). Cette hausse du taux de participation n'était pas inattendue, bien qu'elle soit survenue sans doute un peu tardivement compte tenu de l'hypothèse selon laquelle la création d'écoles secondaires de langue française à la fin des années 1960 allait entraîner une augmentation de la participation au niveau postsecondaire. De plus, Frenette et Quazi ont conclu que la constitution de La Cité collégiale n'avait eu aucun effet néfaste sur les effectifs universitaires au sein de la communauté francophone, en dépit des hypothèses selon lesquelles la participation aux études universitaires avait atteint un plafond et que ce collège unilingue allait s'emparer des effectifs des universités.

De récentes données administratives sont de bon augure pour les francophones sur le plan de la participation à l'EPS. Dans une analyse exhaustive des données d'application des collèges et des universités, King et coll. (2009) indiquent que les étudiantes et étudiants appartenant à des conseils scolaires de district de langue française ont davantage tendance à poursuivre des études collégiales (19,9 % contre 12,7 %) et sont légèrement plus susceptibles de poursuivre des études universitaires (24,6 % contre 22,6 %) que les étudiantes et étudiants des conseils scolaires de district de langue anglaise (figure 9).

Bien qu'il soit important de ne pas oublier que l'analyse réalisée par King et coll. se penche sur les étudiantes et étudiants fréquentant des conseils scolaires de district de langue française et non pas sur les étudiantes et étudiants francophones en fonction de la langue maternelle ou de l'usage, les résultats restent certes positifs pour les communautés francophones. Plus généralement, Finnie et Mueller (2008) reprennent ces résultats pour les Canadiens francophones (identifiés selon la langue maternelle) vivant à l'extérieur du Québec. À l'aide des données tirées de l'Enquête auprès des jeunes en transition, ils concluent que les francophones vivant à l'extérieur du Québec, dans le reste du Canada, ont plus tendance à poursuivre des études collégiales que les non-francophones vivant à l'extérieur du Québec, dans le reste du Canada. Finnie et Mueller concluent également qu'il n'existe pas de différence statistiquement significative dans les taux de participation aux études universitaires comparativement au groupe linguistique majoritaire. Dans l'ensemble, les minorités linguistiques (les francophones à l'extérieur du Québec et les anglophones du Québec) ont un taux de participation à l'EPS un peu plus élevé que l'ensemble des groupes linguistiques majoritaires.

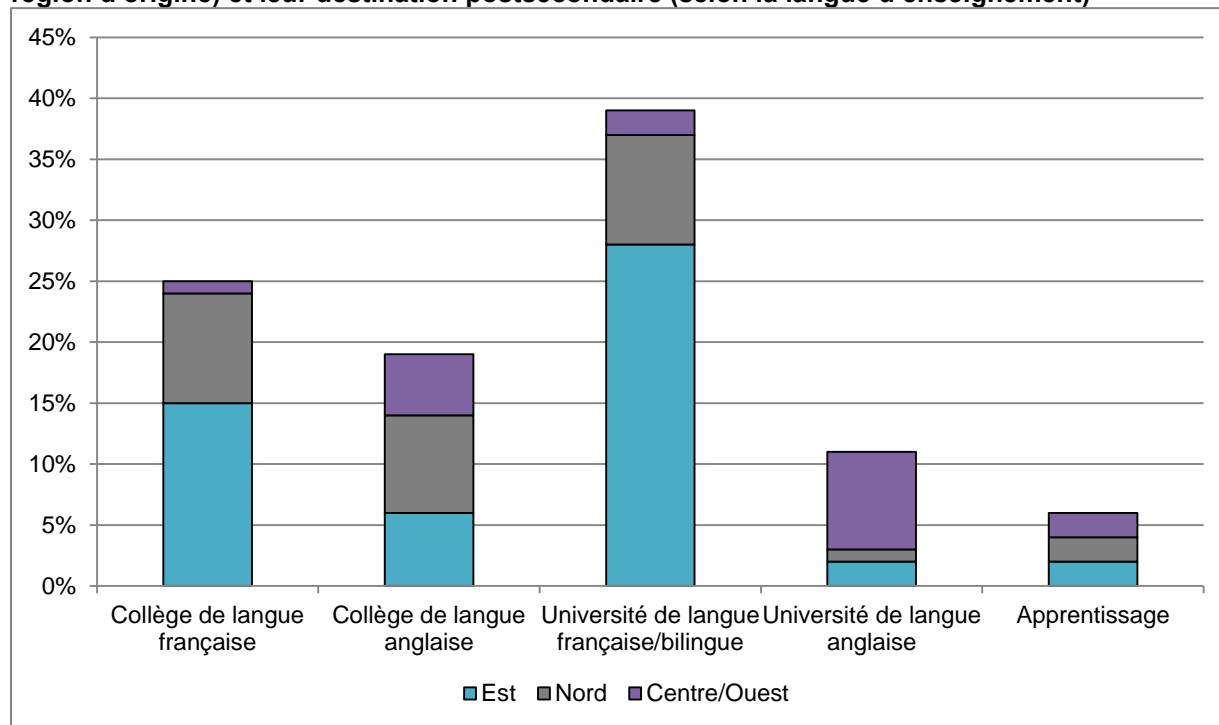
Figure 9 : Inscriptions à un collège ou à une université directement à l'école secondaire par étudiantes et étudiants de conseils scolaires de district francophones et anglophones



Source : King et coll., 2009

Ces études sur la participation aux études postsecondaires ne mentionnent pas la langue d'enseignement, et la possibilité de poursuivre ses études en français au palier postsecondaire est particulièrement importante pour les membres de la communauté francophone. Les données recueillies auprès des conseils scolaires en 2003-2004 indiquent qu'une proportion significative (29 %) des diplômés des écoles secondaires provenant de conseils scolaires de langue française qui poursuivent des études postsecondaires choisit des établissements de langue anglaise (figure 10). Bien que les données montrent qu'une grande proportion opte pour une université de langue française/bilingue, les données ne font pas de distinction entre les langues d'enseignement. Les étudiantes et étudiants francophones pourraient fréquenter une université bilingue et étudier en anglais. Les étudiantes et étudiants de l'Ouest de l'Ontario qui souhaitent poursuivre des études dans un collège régional ou local n'ont pas d'autre choix que de le faire en anglais. Les étudiantes et étudiants au niveau collégial ont en règle générale tendance à préférer des établissements scolaires locaux ce qui pourrait expliquer la forte proportion de diplômés des écoles secondaires de langue française du Centre et de l'Ouest de la province choisissant de poursuivre des études en anglais au niveau collégial.

Figure 10 : Étudiantes et étudiants diplômés provenant de conseils scolaires francophones (par région d'origine) et leur destination postsecondaire (selon la langue d'enseignement)



Source : MFCU, 2008, p. 90

Les effectifs postsecondaires au niveau collégial ont grimpé dans toute la province. Orpwood et coll. (2012) ont étudié ce changement en se penchant sur les taux d'augmentation disproportionnés de certains groupes minoritaires et sur les fluctuations relatives aux résultats obtenus en mathématiques. Leurs données ont cerné les effectifs postsecondaires de langue française et les effectifs postsecondaires de langue anglaise parmi les étudiantes et étudiants de langue française (définis comme étant des étudiantes et étudiants rattachés à des conseils scolaires de langue française) entre 2008 et 2010 et ont conclu à une hausse globale de 11,9 pour cent des étudiantes et étudiants de langue française dans les effectifs collégiaux. Bien que ce pourcentage soit proche de l'augmentation de 12,7 pour cent enregistrée par la province, un fort pourcentage de cette hausse (16,2 %) a été constaté dans des collèges de langue française comparativement à des collèges de langue anglaise (6,3 %). En outre, les étudiantes et étudiants francophones fréquentant des collèges de langue française obtiennent des notes légèrement plus élevées en mathématiques pendant leur première année d'EPS que les étudiantes et étudiants francophones fréquentant des collèges de langue anglaise. Les deux groupes d'étudiants ont maintenu leur niveau de rendement scolaire en mathématiques pendant les trois années qu'a durées cette augmentation.

Nous ne connaissons que très peu de choses sur les obstacles particuliers auxquels sont confrontés les francophones afin d'accéder à l'EPS, et encore moins à propos de ce qui influence leur choix en matière de langue d'enseignement. Les chercheurs ont d'habitude recours à la variable linguistique comme variable explicative plutôt que comme sujet de l'étude (à savoir, que la langue française régresse, au lieu d'avoir une étude sur les francophones). Nous disposons d'encore moins d'information si nous souhaitons nous pencher plus particulièrement sur les étudiantes et étudiants ontariens.

S'il est vrai que la récente hausse des taux de participation à l'EPS s'étend à la population francophone, les étudiantes et étudiants francophones pourraient encore faire face à des obstacles que leurs camarades anglophones ne rencontrent pas. Une étude réalisée par Labrie, Lamoureux, et Wilson (2009) renferme des renseignements à jour sur les taux d'accessibilité à l'EPS par les jeunes Ontariennes et Ontariens. À l'aide de

données administratives, les auteurs concluent que la distance représente un facteur clé lors de la prise de décision de poursuivre des études postsecondaires en français. Si des étudiantes et étudiants francophones s'éloignent de plus de 150 km de leur domicile, c'est pour poursuivre des études en anglais et des études universitaires. Les auteurs émettent l'hypothèse selon laquelle cette volonté de s'éloigner afin de poursuivre des études en anglais est liée à la réputation de certains établissements et aux programmes qui y sont dispensés.

La persévérance dans les études postsecondaires

Se concentrer sur l'accès, la participation et les effectifs ne constitue qu'un seul volet des discussions portant sur l'EPS. Il est également important de s'interroger afin de savoir dans quelle mesure les étudiantes et étudiants francophones qui parviennent à accéder à des établissements d'enseignement postsecondaire obtiennent en fait leur diplôme. La question de la persévérance parmi les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens peut être abordée sous différents angles. Au niveau individuel, nous pouvons nous interroger sur la manière dont les taux de diplomation des étudiantes et étudiants francophones sont comparables à ceux de leurs camarades anglophones. Par ailleurs, comment les taux de transfert de programme, d'établissement, et d'un collège vers une université se comparent-ils pour ces deux groupes? Le mouvement des étudiantes et étudiants entre des établissements, particulièrement en ce qui concerne la reconnaissance des crédits, est considéré comme une méthode permettant d'améliorer l'accès à l'EPS (Heath, 2012). Un autre niveau d'analyse consiste à comparer les données fournies par les établissements. Les taux de diplomation des établissements de langue française diffèrent-ils de ceux des établissements de langue anglaise? Des recherches existantes nous permettent de formuler des observations sur certaines de ces questions, mais les données sont souvent intégrées dans des recherches qui se concentrent principalement sur la majorité, la population non-francophone.

Des recherches portant sur les taux de diplomation des étudiantes et étudiants au niveau collégial et/ou universitaire ciblent rarement et en particulier l'expérience des étudiantes et étudiants francophones. Des études plus générales sur les taux de diplomation contiennent parfois la langue comme variable de contrôle, ce qui nous donne une indication de la manière dont les étudiantes et étudiants francisants réussissent. Grâce aux résultats de l'étude sur l'EPS réalisée par Academica entre 2009 et 2010, Sattler (2010) conclut en l'absence de tout lien entre le fait d'indiquer spontanément le français comme sa première langue et d'être identifié comme un sortant ou un diplômé au niveau collégial. De même, Dooley, Payne et Robb (2011) notent qu'il n'y a pas de rapport significatif entre la langue (identifiée comme étant la langue maternelle) et les taux de « rupture » universitaire et les taux de diplomation.

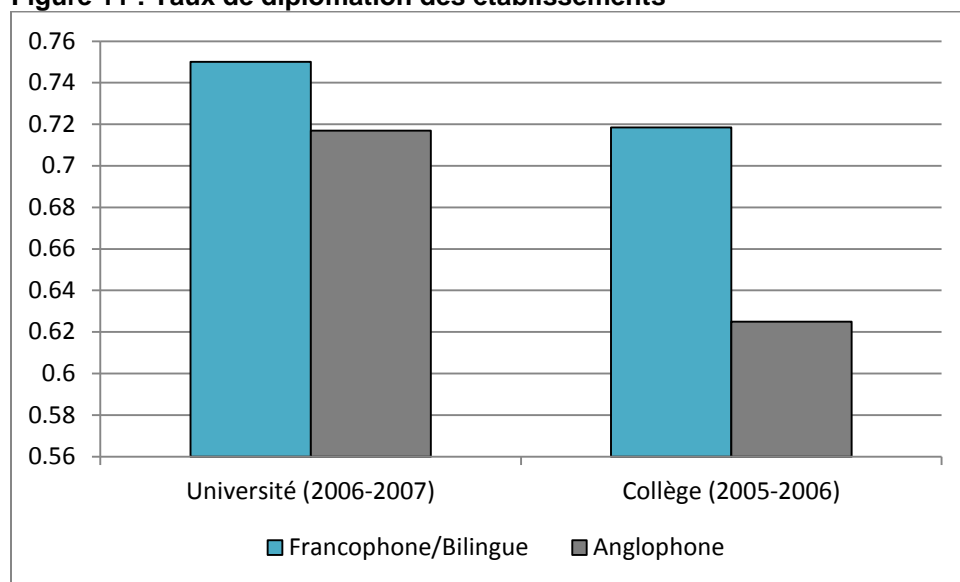
D'autres données montrent de petites différences entre les étudiantes et étudiants francophones et la majorité anglophone. Finnie, Childs, et Qiu (2012) soulignent que, bien que les étudiantes et étudiants francophones fréquentant une université ou un collège aient davantage tendance que les étudiantes et étudiants anglophones à changer de programme ou d'établissement, les étudiantes et étudiants francophones au niveau collégial sont légèrement plus susceptibles d'obtenir leur diplôme, et les étudiantes et étudiants francophones au niveau universitaire ont légèrement moins tendance à terminer leurs études que la majorité anglophone. Cette étude a fait appel à l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), à laquelle la langue maternelle sert de méthode d'identification des francophones. Sur les trois études susmentionnées traitant des effets de la langue, aucune ne fait de distinction entre les étudiantes et étudiants francophones poursuivant des études en anglais et ceux étudiant en français. C'est pourquoi, bien que ces études donnent une certaine indication selon laquelle le français comme première langue ou langue maternelle n'est pas lié à un désavantage au niveau postsecondaire en termes de persévérance, elles ne nous indiquent pas comment s'en sortent les étudiantes et étudiants francophones poursuivant des études en français comparativement à des étudiantes et étudiants francophones poursuivant des études en anglais, ni comment des membres de l'un ou de l'autre groupe seul persévèrent dans les études postsecondaires par rapport à la population estudiantine anglophone.

Un autre moyen d'examiner la persévérance des étudiantes et étudiants francophones, c'est en analysant les taux de transfert vers des collèges d'enseignement postsecondaire de langue française et des universités de langue française/bilingues. L'étude sur les collèges de l'Ontario réalisée par Decock et coll. (2011) signale que La Cité collégiale, un collège de langue française situé à Ottawa, compte la plus forte proportion de transfert de ses diplômés vers des universités comparativement au reste des collèges communautaires en Ontario. Ce collège compte également la proportion la plus élevée de diplômés s'inscrivant dans des universités à l'extérieur de l'Ontario, et les auteurs présument que le Québec est sans doute une destination prisée par ces étudiantes et étudiants. Les transferts intra-provinciaux de La Cité collégiale se font principalement vers l'Université d'Ottawa (U d'O), et Heath (2012) mentionne que les étudiantes et étudiants de La Cité collégiale représentent 29 pour cent du transfert d'effectifs de l'U d'O. Les transferts des collèges vers les universités sont liés à la proximité, les universités ayant tendance à attirer des diplômés des collèges avoisinants. Par contre, la grande proportion des transferts d'étudiants de La Cité collégiale ne peut pas entièrement s'expliquer par la proximité. Le Collège Saint-Laurent, de langue anglaise, et également situé à Ottawa, ne représente que 5 pour cent des transferts d'étudiants vers l'U d'O malgré des effectifs d'environ 6 500 étudiantes et étudiants à temps plein, comparativement à des effectifs de 4 700 pour La Cité. Les étudiantes et étudiants transférés ont tendance à poursuivre leurs études dans des disciplines se rapportant à des études antérieures (Decock et coll., 2011), et la proximité de l'U d'O permet aux étudiantes et étudiants de ce collège de langue française de poursuivre leurs études au sein d'une importante université bilingue et locale.

La mobilité estudiantine dans le cadre des transferts intra-provinciaux permet d'améliorer l'accès à l'EPS, mais les étudiantes et étudiants francophones qui suivent des études dans des collèges de langue française pourraient rencontrer des obstacles de taille s'ils choisissaient de passer du collège à l'université. Ils pourraient ne pas avoir accès localement à des études en français. Ils pourraient ne pas pouvoir trouver de programmes en français dans leur domaine d'études. Ils pourraient être restreints quant à la reconnaissance de leurs crédits s'ils devaient envisager d'opter pour des études en anglais. Malgré le taux élevé de transfert d'étudiants de La Cité, cela pourrait ne pas représenter l'expérience des étudiantes et étudiants francophones dans d'autres régions de l'Ontario.

La persévérance scolaire peut aussi être mesurée d'une manière générale en comparant les taux de diplomation des établissements de langue française et de langue anglaise. Au niveau universitaire, les programmes en français sont généralement dispensés dans des établissements bilingues. Des données qui comparent les établissements de langue française et de langue anglaise au niveau universitaire ne combinent pas nécessairement des établissements exclusivement de langue française à des établissements qui sont bilingues. La figure 11 illustre l'écart existant entre les taux de diplomation des universités de langue française/de langue anglaise et les universités exclusivement de langue anglaise, ainsi que l'écart légèrement plus important dans les taux de diplomation au niveau collégial.

Figure 11 : Taux de diplomation des établissements



Source : MFCU, 2008, pp. 111, 113

Une étude faisant appel aux indicateurs de rendement des collèges confirme ces différences constatées au niveau collégial. Ces données indiquent que le taux de diplomation des programmes collégiaux est formellement associé au pourcentage d'étudiantes et d'étudiants francophones (ayant spontanément déclaré le français comme leur première langue) (Zhao et McCloy, 2009).

Ces mesures de persévérance montrent que, dans l'ensemble, les établissements de langue française n'ont rien à envier aux établissements de langue anglaise, et que les étudiantes et étudiants francophones s'en sortent bien par rapport à leurs camarades anglophones. Il y a certes des questions tout aussi importantes qui ne peuvent pas être traitées sans faire plus de recherches qui ciblent plus précisément l'expérience francophone : quels sont les facteurs qui influencent les étudiantes et étudiants francophones au moment de choisir entre un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française et un établissement d'enseignement postsecondaire de langue anglaise? Quels sont les facteurs qui influent sur leur persévérance en français ou sur leur décision de passer à l'anglais? Les taux de diplomation des francophones diffèrent-ils selon leur langue d'enseignement?

Conclusion

En résumé, il semble, compte tenu des données existantes, que les étudiantes et étudiants francophones de l'Ontario accèdent à des établissements d'enseignement postsecondaire, et y obtiennent leur diplôme, à un rythme qui est comparable à celui de leurs camarades anglophones. Toutefois, la communauté étudiante francophone se compose de plusieurs groupes diversifiés, ce qui en fait une conclusion simpliste. Les données existantes ont tendance à exclure des groupes de francophones ou à ne pas examiner la création de sous-groupes au sein de l'ensemble de la population francophone, comme des étudiantes et étudiants fréquentant une école secondaire de langue française, ceux qui sont bilingues, ceux qui vivent dans une famille exogame, et ceux qui vivent au sein de communautés francophones dynamiques. À cause des données manquantes, il est impossible de savoir si nos conclusions rendent compte de l'état actuel de la participation à l'éducation postsecondaire de tous les groupes francophones en Ontario.

Les membres de la communauté francophone se préoccupent tout particulièrement de la disponibilité des programmes de langue française au palier postsecondaire. Leur inquiétude est justifiée étant donné le manque de possibilités dans certaines régions de l'Ontario. Allard et coll. (2009) témoignent de cette inquiétude dans leur étude, en soulignant qu'un nombre important d'élèves de 12^e année fréquentant des écoles secondaires de langue française choisissent de poursuivre des études postsecondaires en anglais, en particulier dans le domaine des sciences appliquées et des sciences de la santé. En outre, les auteurs affirment que les établissements d'enseignement postsecondaire de langue française proposent non seulement des programmes aux francophones, mais aussi qu'ils contribuent à la vitalité culturelle, économique et linguistique des communautés au sein desquels ils sont intégrés.

Il faudrait faire plus de recherches qui ciblent directement l'expérience des étudiantes et étudiants francophones. Cela permettrait de comprendre les facteurs qui influencent leur choix de langue, et comment ils perçoivent l'influence qu'a leur choix de langue sur la participation à leur communauté linguistique. Toutes les recherches supplémentaires devraient aussi être largement diffusées et distribuées, pour permettre l'élaboration d'un bloc de connaissances plus vaste et plus approfondi, ce qui se concrétiserait par une compréhension plus globale des besoins des étudiantes et étudiants francophones.

Ce document n'a évoqué que quelques changements démographiques touchant la population francophone de l'Ontario et il conclut d'une manière générale que, malgré une légère diminution de l'utilisation du français à la maison et dans l'identification du français comme langue maternelle, les jeunes cohortes poursuivent de plus en plus des études postsecondaires, que les collèges de langue française s'en sortent bien, et que la fréquentation d'une école de langue française au palier secondaire est formellement associée à la réussite au niveau postsecondaire.

Références

- Allard, R., Landry, R., et Deveau, K. (2009). Et après le secondaire? Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année d'écoles de langue française en situation minoritaire. Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Cabinet de la Première ministre. (2013). Plus de possibilités pour les étudiantes et les étudiants francophones de l'Ontario. Communiqué en date du 13 mai 2013. Site Web consulté : <http://news.ontario.ca/opo/fr/2013/05/more-options-for-ontarios-francophone-students.html>
- Decock, H., McCloy, H., Liu, S., et Hu, B. (2011). L'expérience des diplômées et diplômés des collèges de l'Ontario qui poursuivent leurs études – Analyse des résultats du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des diplômés de l'Ontario. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Dooley, M. D., Payne, A. A., et Robb, L. A. (2011). Comprendre les déterminants de la persévérance et de la réussite scolaires à l'université : Examen des données de quatre universités ontariennes. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Finnie, R., Childs, S., et Qiu, T. (2012). Persévérance aux études postsecondaires : Nouvelles données pour l'Ontario. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Finnie, R., et Mueller, R. (2008). The Effects of Family Income, Parental Education and Other Background Factors on Access to Post-Secondary Education in Canada. Educational Policy Institute. Queen's University School of Policy Studies. Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Frenette, N., et Quazi, S. (1996). Accessibilité et participation des francophones de l'Ontario à l'éducation postsecondaire, 1979-1994. Volume 1 : Rapport sommaire. Site Web consulté : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/franco/summaryf.html>
- Frenette, N., et Quazi, S. (1999). Some Long Term Lessons from Minority Language Education in Ontario. *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, XXIX (1), 2-16.
- Forgues, E., Landry, R., et Boudreau, J. (2009, septembre). Qui sont les francophones? Analyse de définitions selon les variables du recensement. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Ottawa : Secrétariat national du Consortium national de formation en santé.
- Ministère de l'Éducation, gouvernement de l'Ontario. (2005). Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario. Site Web consulté : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.html>
- Ministère de l'Éducation, gouvernement de l'Ontario. (2013). SisOn, analyses internes de la DPPELF.
- Heath, N. (2012). Student Mobility within the Province of Ontario: Supplement to the Report on the Pan-Canadian Survey of Student Mobility 2007/08 to 2009/10. Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts.
- Industrie Canada. (2001). Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités. Site Web consulté : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/C2-596-2001F.pdf>
- King, A. J. C., Warren, W. K., King, M. A., Brook, J. E., et Kocher, P. R. (2009). Qui sont les jeunes qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires? Rapport final. Projet de recherche conjoint de Collèges Ontario.

- Labrie, N., Lamoureux, S., et Wilson, D. (2009). *Le Choix des Études Postsecondaires Chez les Jeunes Francophones en Ontario : Le Choix des Jeunes*. Centre de Recherches en Éducation Franco-Ontarienne. 20. Site Web consulté : <http://crefo.oise.utoronto.ca/UserFiles/File/rapportsprojets/rapport%20finalLabrie.pdf>
- Looker, D., et Theissen, V. (mai 2004). *Aspirations of Canadian Youth for Higher Education*. Direction générale de la politique sur l'apprentissage, Politique stratégique et planification, RHDC.
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, gouvernement de l'Ontario. (2008). *Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française, Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation. Étude des écarts : Les systèmes d'éducation postsecondaire et de formation de langue française et de langue anglaise.*
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, gouvernement de l'Ontario. (2011). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française*. Site Web consulté : http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PAL_Fre_Web.pdf
- Office des affaires francophones, gouvernement de l'Ontario. (2009). *Profil de la communauté francophone de l'Ontario*. Site Web consulté : http://www.gov.on.ca/fr/communities/francophones/profile/ONT05_024440.html#chart9data
- Office des affaires francophones, gouvernement de l'Ontario. (2013). *Données du recensement de 2011 selon la DIF*. Site Web consulté : <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-recensement-2011.html>
- O'Keefe, M. (2001). *Minorités francophones : Assimilation et vitalité des communautés*. Seconde édition. Ottawa : Gouvernement du Canada, Patrimoine canadien.
- Orpwood, G., Schollen, L., Leek, G., Marinelli-Henriques, P., et Assiri, H. (2012). *York-Seneca Institute for Mathematics, Science and Technology Education, College Mathematics Project 2011*. Collège Seneca d'arts appliqués et de technologie.
- Pallas, A. M. (2000). *The Effects of Schooling on Individual Lives*. In M. T. Hallinan (Ed.), *Handbook of the Sociology of Education* (pp. 499-528). New York : Kluwer Academic/Plenum.
- Rae, B. (2005). *L'Ontario : Chef de file en éducation. Rapport et recommandations*. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Site Web consulté : www.tcu.gov.on.ca/fre/document/reports/postsecf.pdf
- Sattler, P. (2010). *Cheminelements des membres des groupes sous-représentés : de la présentation d'une demande d'admission à un établissement postsecondaire à l'entrée sur le marché du travail*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Statistique Canada. (2006) *Recensement de la population*. Site Web consulté : http://www.gov.on.ca/fr/communities/francophones/profile/ONT05_024440.html
- Statistique Canada. (2011). *Recensement en bref : Le français et la francophonie au Canada. Langue, recensement de la population de 2011*. Site Web consulté : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm
- Zhao, H., et McCloy, U. (2009). *Mining Ontario's Student Satisfaction Survey : What do the results tell us about learning quality and graduation rates?* Communication présentée à l'Association canadienne de planification et de recherches institutionnelles, Banff (Alberta).

